GUIDE DE MISE EN PLACE

DES CIRCUITS DE COULEUR

Circuits de couleur
Course d'Orientation

Course d'Orientation
Fédération Française

ÉDITION JUIN 2014 | FFCO

Mesdames et Messieurs, chers orienteurs,

Au cœur du projet fédéral 2014-2017, se trouve notre volonté de faire converger nos efforts pour tendre vers l'objectif 10 000 licenciés. Afin de capter ces nouveaux licenciés, nous avons souhaité simplifier la perception de notre activité au niveau local en lançant les circuits de couleur. L'intérêt de ce nouveau dispositif est d'utiliser un référentiel de couleur par niveau de compétence pour faciliter la compréhension des non-licenciés dans les choix des circuits.

La nouvelle licence sport-santé, vient également compléter ce dispositif en offrant un accès limité à certaines couleurs de circuit.

Nous sommes heureux de vous présenter la première édition du « Guide de mise en place des circuits de couleur », qui vous aidera dans le déploiement des circuits de couleur au sein de vos régions.

La conférence des présidents de ligue, qui se tient en fin de saison, nous permettra de recueillir vos retours d'expériences afin de compléter ce guide.

Vous souhaitant tous mes vœux de succès pour le déploiement de ce projet ambitieux au cœur de vos territoires.

Bien sportivement.

Michel EDIAR,
Président de la FFCO

GUIDE DE MISE EN PLACE DES CIRCUITS DE COULEUR

1. OBJECTIFS

Pour assurer la promotion et le développement de la course d'orientation auprès d'un public plus large et attirer de nouveaux licenciés, il est primordial de simplifier l'offre de pratique proposée sur les compétitions locales afin de faciliter la compréhension des non-licenciés.

L'utilisation de circuits dont les niveaux de difficultés et de compétences sont identifiés par un code de couleur offre une lecture plus adaptée au grand public. Ce référentiel de compétence, décliné au travers de la méthode fédérale, a déjà permis de construire la formation de l'orienteur et le dispositif des balises de couleur.

La mise en place des circuits de couleur est l'aboutissement de « la méthode fédérale » avec une mise en cohérence globale de l'ensemble des documents existants :

- les référentiels d'apprentissage et de perfectionnement du coureur (balises de couleur),
- les niveaux de difficultés (couleur) des parcours (traçage),
- l'offre des circuits destinés aux publics (lisibilité, communication).

2. PRINCIPES

Le niveau de difficulté d'un circuit peut être identifié par l'une des six couleurs suivantes : vert, bleu, jaune, orange, violet ou noir. L'ensemble des circuits de couleur est accessible avec une licence compétition. Pour les licences sport-santé en revanche, la pratique est restreinte aux circuits vert à jaune.

RÉCAPITULATIF DES CIRCUITS DE COULEUR			
	Circuit de couleur	**Niveau de difficulté**	**Accessibilité**
Orienteur confirmé	**Noir**	Extrême	Licence compétition
	Violet	Très difficile	Licence compétition
Apprentissage	**Orange**	Difficile	Licence compétition
	Jaune	Moyen	Licence compétition Licence sport-santé
	Bleu	Facile	Licence compétition Licence sport-santé
	Vert	Très facile	Licence compétition Licence sport-santé

- L'ensemble des compétitions (toutes spécialités confondues) régionales ou départementales, hors championnats (de ligue et départemental) peut proposer des circuits de couleur tels que définis dans la méthode fédérale.

- Les inscriptions sur les différents circuits sont totalement libres. Toutefois, les responsables de club doivent être particulièrement attentifs aux choix des circuits par rapport au niveau de leurs licenciés.

- Les classements se font par circuit, en regroupant pour les circuits vert à jaune les licences compétition et les licences sport-santé (« classement scratch ») . Pour les éventuelles récompenses, l'organisateur est libre. Il peut se contenter du scratch et/ou extraire certaines catégories de son choix.

- Le dispositif des circuits de couleur comporte de nombreux éléments modulables pour que les ligues puissent l'adapter à leur contexte local, notamment en fonction du nombre et du niveau de leurs licenciés. Plusieurs « options » sont proposées avec plus ou moins de circuits (un minimum de six circuit est exigé dont un vert, un bleu, deux jaunes, un orange et un violet) ainsi que des distances moyennes sur l'ensemble des formats. Le critère de temps disparait du fait de l'hétérogénéité des catégories sur les circuits.

- Les dénominations « long », « moyen » et « court » permettent de proposer des circuits de distances différentes pour un même format de course (pour les formats longue distance et moyenne distance uniquement) afin de répondre aux capacités physiques de tous les publics (seniors/vétérans, dames/hommes), mais ne doivent en aucun cas dénaturer l'esprit du format de la course.

3. RAPPELS CARACTÉRISTIQUES DES FORMATS DE COURSE

Le traçage des circuits de couleur doit respecter les caractéristiques des formats de course :
- les épreuves de longue distance (LD) doivent privilégier les choix d'itinéraire,
- les épreuves de moyenne distance (MD) doivent privilégier la recherche de postes,
- les épreuves de sprint doivent privilégier les choix d'itinéraire sous une charge mentale et une pression du temps important.

4. COURSE D'ORIENTATION À PIED

Toutes les distances indiquées ci-après sont des distances optimum comprenant le dénivelé sur la base de la règle 100 mètres de dénivelé positif = 1 kilomètre en terrain plat.

Les ligues peuvent proposer des options de circuits plus importantes que la proposition minimale (6 circuits) présentée dans ce document. Lorsque le nombre de coureurs le permet, et pour offrir un choix de circuit adapté au niveau technique de chaque licenciés, il est préférable de proposer 8 à 9 circuits environ.

Chaque ligue doit définir dans son règlement régional les distances de chaque circuit en conformité avec les distances indicatives présentées dans ce document, afin que toutes les courses (de même format) de la ligue soient sur les mêmes distances.

À noter :

En cas d'affluence, et pour les circuits violets et noirs uniquement, les ligues peuvent définir des règles limitant l'accès aux versions court/moyen/long pour s'assurer à la fois une bonne répartition des inscrits et la sécurité des orienteurs vétérans sur les terrains « réellement noirs ».

4.1 Format longue distance

Les dénominations « long » et « court » permettent de proposer des circuits de distances différentes pour répondre aux capacités physiques de tous les publics (seniors/vétérans, dames/hommes), mais ne doivent en aucun cas dénaturer l'esprit du format de la course.

Les distances indicatives ci-dessous sont données pour le circuit « long ».

OPTIONS MINIMALES (COURSE D'ORIENTATION À PIED - LONGUE DISTANCE)			
Circuit de couleur	**Accessibilité**	**Remarques**	**Distances indicatives**
Noir ou violet	Licence compétition		8 – 12 km
Orange	Licence compétition		5 – 8 km
Jaune long	Licence compétition Licence sport-santé	Le circuit jaune long est une véritable nouveauté. L'objectif est d'attirer un public sportif avec un faible vécu en course d'orientation.	7 – 10 km
Jaune	Licence compétition Licence sport-santé		4 – 5 km
Bleu	Licence compétition Licence sport-santé		3 – 4 km
Vert	Licence compétition Licence sport-santé		2 – 3 km

4.2 Format moyenne distance

Les dénominations « long » et « court » permettent de proposer des circuits de distances différentes pour répondre aux capacités physiques de tous les publics (seniors/vétérans, dames/hommes), mais ne doivent en aucun cas dénaturer l'esprit du format de la course.

OPTIONS MINIMALES (COURSE D'ORIENTATION À PIED - MOYENNE DISTANCE)		
Circuit de couleur	**Accessibilité**	**Distances indicatives**
Noir ou violet	Licence compétition	4 – 6 km
Orange	Licence compétition	3 – 4 km
Jaune	Licence compétition Licence sport-santé	2 – 4 km
Bleu	Licence compétition Licence sport-santé	2 – 3 km
Vert	Licence compétition Licence sport-santé	2 – 2,5 km

4.3 Format sprint

OPTIONS MINIMALES (COURSE D'ORIENTATION À PIED - SPRINT)			
Circuit de couleur	**Accessibilité**	**Remarques**	**Distances indicatives**
Orange	Licence compétition		2,5 – 3,5 km
Jaune	Licence compétition Licence sport-santé		1,5 – 2,5 km
Vert	Licence compétition Licence sport-santé	Le circuit vert est adapté à la fois aux non-licenciés qui souhaitent découvrir le format sprint et aux licenciés qui ne maitrisent pas toutes les subtilités de la norme ISSOM.	1 – 1,5 km

À noter :

En cas d'affluence, les ligues peuvent définir des règles limitant l'accès aux circuits orange et jaune pour s'assurer une bonne répartition des inscrits.